

HANDICAP ET TRAVAIL

RÔLE DU MÉDECIN DU TRAVAIL

LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Deuxième Journée Santé et Travail de Saint-Malo 20.10.2009

Handicap et travail : « de quoi parle-t-on? »

- Situation de handicap au travail / Reconnaissance administrative d'un handicap
- Maintien dans l'emploi / Accès à l'emploi des personnes handicapées
- Milieu ordinaire de travail / Milieu protégé
- Interdiction de discrimination / Discrimination positive
- Handicap / Maladie
- Évolutivité du handicap

La définition du travailleur handicapé

- « Est considérée comme travailleur handicapé toute personne dont les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi sont effectivement réduites par suite d'une altération d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales ou psychiques »

Article L5213-1 du Code du travail

Handicap et travail : un sujet d'actualité

- Développement des TMS
- Développement de la souffrance au travail
- Vieillesse de la population au travail et allongement de la durée de la vie passée au travail : pénibilité, usure professionnelle, maladie chronique...

L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH)

- Pour les employeurs occupant 20 salariés et plus, 6% de l'effectif doit être constitué de travailleurs handicapés (et assimilés)
- La reconnaissance administrative du handicap : RQTH (CDAPH), pension d'invalidité, AT/MP avec une incapacité permanente au moins égale à 10%, AAH, ...

Les chiffres du handicap au travail

Sur 25.7 millions de personnes âgées de 15 à 64 ans en emploi en 2007 :

- **2.4%** ont une reconnaissance administrative de leur handicap
- **Si on y ajoute celles qui déclarent avoir un problème de santé depuis au moins 6 mois et en éprouver des gênes importantes dans leurs activités, la part de la population handicapée définie au sens large dans la population en emploi est de 24%**

Tableau de bord sur l'emploi et le chômage des personnes handicapées – DARES – août 2009

Handicap et travail

L'importance de la continuité du lien contractuel de travail entre le salarié et l'employeur

- Prévention du licenciement pour inaptitude médicale au travail
- Nécessité du signalement précoce
- Nécessité d'une démarche pluridisciplinaire et partenariale

Rôle du médecin du travail

L'avis d'aptitude

- Avis médical d'inaptitude et d'aptitude avec restriction
- Obligations de l'employeur en cas d'avis d'inaptitude et d'aptitude avec restriction
- Surveillance médicale renforcée

Rôle du médecin du travail

Conseiller de l'entreprise

- Amélioration des conditions de vie et de travail
- Adaptation des postes et des techniques de travail
- Construction ou aménagement des locaux de travail
- L'emploi de travailleurs handicapés...